

Distinction du PME-OHADA 2021

Les vainqueurs des deux catégories bénéficieront de prix spéciaux, à répartir, en numéraires supérieurs à un million (**1.000.000**) de francs CFA, ainsi que d'autres lots individuels offerts par les différents partenaires et donc le détail est indiqué ci-après.

Chaque vainqueur de l'une des catégories de l'édition 2021 du « Prix » bénéficiera d'offres de stages proposées par les partenaires du Concours. Il pourra en outre bénéficier :

- Du Prix spécial de l'**UNIDA** ;
- Du Prix spécial de **PENANT**;
- Du Prix spécial du **Cabinet NYEMB** ;
- Du Prix spécial du **CADEV** ;
- Du Prix spécial du **Cabinet CHAZAI & Partners** ;
- Du Prix spécial de **LEX4** ;
- Du Prix spécial de **LEGIAFRICA** ;
- Du Prix spécial de **la SCP Martial AKAKPO & Associés**
- Du Prix spécial du **Cabinet D2A société civile professionnelle d'avocats.**

Il bénéficiera de la publication de son écrit au sein des plateformes et/ou revues partenaires (**Penant, Horizons du Droit, OHADATA, RDJA, Lex4.com**) à sa demande et dans les conditions de publications spécifiques à chaque revue.

D'autres récompenses en nature pourront être attribuées à ce dernier selon les apports multiformes des partenaires, présidents et membres d'honneurs, les amis du Club OHADA ainsi que des membres de la communauté OHADA.

Le Comité d'organisation juge de l'opportunité de récompenser les autres meilleurs écrits suivant la classification opérée par le jury. En dehors du/des vainqueur, tous les candidats auront droit à des attestations de participation. Le comité d'organisation juge de l'opportunité de mettre à la disposition des candidats la copie de leurs écrits corrigés à leur demande